

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE D'ALGER I. » Ben Youcef BENKHEDDA »**

**Consultation  
BUA -2011**

**Cahier des Charges**

**Entretien et la Maintenance et Réparation  
du Système de Détection d'incendie  
de la Bibliothèque de l'Université d'Alger**

**Mars 2011**

## **Introduction :**

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités pratiques relatives à l'entretien, la maintenance et la réparation du Système de détection d'incendies de la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université d'Alger 1 « benyoucef BENKHEDDA » pour une durée d'une (01) année.

Le présent cahier des charges contient toutes les informations de nature à permettre aux soumissionnaires de présenter des offres objectives. Il permettra au contractant de se renseigner sur leur compétence, leur savoir faire et leur maîtrise d'une telle prestation, et ce en vue de sélectionner les meilleures offres possibles sur la base d'une évaluation technique et financière.

## **Définition des termes utilisés dans le présent Cahier des Charges :**

**a.- Le Service Contractant** : Désigne la structure qui a lancé l'avis d'appel d'offres pour la conclusion du marché à savoir l'université d'Alger, La Bibliothèque universitaire centrale.

**b.- Le cocontractant** : Désigne le fournisseur qui a été retenu en vue de contracter le marché, objet de du présent avis.

**c.- La convention**: Signifie l'accord passé entre le contractant et le cocontractant et se définit par les clauses et conditions auxquelles les deux parties adhèrent pleinement en vue de l'exécution des travaux, objet de l'appel d'offres.

**d.- Le soumissionnaire** : Désigne le fournisseur qui a présenté une offre en vue de fournir les titres de périodiques objets du présent cahier des charges.

## **Demande d'éclaircissement :**

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements au sujet du cahier des charges et documents du présent appel d'offres est tenu de notifier une requête au service contractant par écrit

La réponse qui lui est notifiée par le service contractant est en même temps notifiée à l'ensemble des fournisseurs qui ont retirés le cahier des charges.

## **Contenu du dossier de soumission :**

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière à savoir :

a) L'offre technique comprendra :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier des charges ainsi que le projet de convention signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Les références bancaires
- Le registre de commerce en cours de validité
- Déclaration de probité
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
- Expérience de l'entreprise.
- Attestations de bonnes exécutions

b) L'offre financière comprendra :

- La soumission dûment datée et signée suivant le modèle en Annexe I
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

c) Mention des prix : Le soumissionnaire indiquera sur le bordereau des prix appropriés, les prix unitaires et le prix global des offres qu'il se propose de livrer en exécution de la présente convention. Ces derniers seront libellés exclusivement en Dinars Algériens, exprimés (Prix unitaire et global) en hors taxes et en toutes taxes comprises. Les prix sont fermes et non révisables pendant la durée du marché. La décomposition du prix entre ses différentes composantes, effectuée par le soumissionnaire, n'aura pour objet que de faciliter la comparaison des offres par le service contractant. Elle ne limitera en aucune façon le droit du service contractant de passer le contrat sur la base d'une quelconque des conditions offertes par le soumissionnaire.

**Dépôt des offres:**

Les offres techniques et financières seront fermées cachetées séparément dans deux enveloppes intérieures et intégrées dans l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter l'objet du projet le numéro d'appel d'offre et la mention » Soumission à ne pas ouvrir « avec l'adresse du service contractant. Les offres doivent être déposées (ou transmises) à l'adresse ci-après :

**Université d'Alger**  
**Bibliothèque Universitaire**  
**02, rue DIDOUCHE Mourad Alger**

**Date et limite de dépôt des offres**

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de contact avec les fournisseurs. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00 . Toutefois, le service contractant a toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres.

**Ouverture et analyse des offres :**

L'ouverture des plis ( Technique en premier lieu puis financière le jour même, juste après la signature du P.V. d'analyse technique ) s'effectuera dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire.en présence des fournisseurs ou de leur représentants à 12h.30 .soit une demi heure après l'heure de la cloture des dépôts.

**Tout soumissionnaire ne respectant pas la totalité des clauses sera exclu de la présente consultation**

## **Convention pour l'Entretien et la Maintenance du Système de Détection d'incendie de la Bibliothèque de l'Université d'Alger.**

### **Article 1 : Objet de la Convention**

La Présente Convention a pour objet de définir les modalités de vérification et de maintenance de l'installation du Système de Détection d'Incendie installée à la Bibliothèque Universitaire d'Alger. Ce système Composé d'une Armoire centrale, de Détecteurs répartis sur l'ensemble du bâtiment, de sonnette d'alarme et de câblage.

### **Article 2 : Mode de passation**

Le présent contrat est passé de gré à gré.

### **Article 3 : Modalité d'intervention du Prestataire**

- a) **Le Cocontractant s'engage** à fournir par écrit, un rapport sur l'état du système complet objet de la présente convention avant la signature du contrat
- b) **Le Cocontractant s'engage** à contrôler de façon systématique le bon fonctionnement des installations tout les six (06) mois et à la demande de la bibliothèque universitaire chaque fois que la nécessité l'exige.
- c) **Le Cocontractant s'engage** à informer par écrit, le contractant de l'état de l'appareil sous contrat à chaque passage de ses techniciens. En cas de défectuosité d'une pièce, le Cocontractant s'engage à en assurer la réparation ou le remplacement, dans un cadre dissocié, sur présentation d'un des documents ci-après désignés :
  1. Bon de commande du client remis à l'entreprise.
  2. Approbation du devis par le client.

### **Article 4 : Contenu de la prestation**

- ✚ Le contrôle comprend entre- autre :
- ✚ La vérification des éléments constituant l'environnement complet du système (Armoire centrale, Détecteurs, Sonnette d'alarme, Câblage,...)
- ✚ Le remplacement des éléments défectueux
- ✚ La réparation et au besoin le remplacement des éléments défectueux chaque fois qu'un incident ou panne lui son signalés par la Bibliothèque.

### **Article 5 : Garantie du Cocontractant :**

Le Cocontractant garanti formellement, l'approvisionnement et le remplacement des pièces reconnues défectueuses, durant la validité du présent contrat et plus précisément la réalisation de toutes ses obligations contractuelles.

### **Article 6 : Responsabilité du Cocontractant**

La responsabilité du **Cocontractant** ne peut être engagée :  
En cas d'intervention de toute personne qui lui serait étrangère, dans l'entretien ou la vérification du système sans son accord préalable.  
Si pendant la durée du contrat aura précédé à des travaux de réfection ou d'aménagement des locaux entraînant une modification de l'installation, sans l'avis technique du prestataire.

### **Article 7 : Constat des Travaux**

A l'occasion de chacune de ses interventions, le prestataire présentera un procès verbal dans lequel seront consignés :

- ✚ La nature des opérations effectuées
- ✚ La liste des éléments réparés ou remplacés
- ✚ Le constat de bon fonctionnement de l'installation

Ce procès verbal sera sous peine de nullité s'il n'est pas contresigné par la bibliothèque

### **Article 8 : Obligation de la Bibliothèque**

Lors des visites ou prévisions, le contractant fournira aux techniciens du Cocontractant, toutes les facilités dont ils pourraient avoir besoin, pour mener à bonne fin leur mission (accès aux locaux, échelles, déplacement d'objets encombrant les surfaces).

**Article 9 : Disposition financières**

**Le montant de l'intervention est déterminée comme suit :**

- ✚ Contrat de maintenance du Système de détection incendie (conformément Articles 3&4 (Prix Unitaire T.T .C)
- ✚ Fourniture de détecteurs pour remplacement de détecteurs défectueux (Prix Unitaire T.T .C)
- ✚ Batterie de la centrale : (Prix Unitaire T.T .C)

Le montant total de ce contrat se chiffre à la somme de (Seront ajoutées ou déduits du Montant global les montants de détecteurs et des Batterie en cas de non fourniture)  
Ce montant est ferme et non révisable pendant toute la durée d'exécution de la présente convention.

**Article 10 : Mode de paiement**

Le paiement se fera de la manière suivante :

- ✚ 50 % à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.
- ✚ 50 % à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre.

**Article 11 : Validité de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée d'une (01) année à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Elle peut être renouvelable à la demande d'une des parties un (01) moins avant son échéance.

**Article 12 : Résiliation du contrat**

En cas d'inexécution partielle total ou imparfaite du présent contrat entraînant un préjudice grave, la partie lésée adressera à l'autre partie une mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception. La partie défaillante est tenue d'exécuter ses obligations dans les quinze jours suivant réception de la mise en demeure.

**Article 13 : Cas de Force majeure**

Les parties contractantes seront momentanément déliées totalement ou partiellement de leurs obligations dans la mesure ou partiellement de leurs obligations dans la mesure ou celle-ci seront affectées par un cas de force majeure.

**Article 14 : Règlement des Litiges**

Pour tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des clauses du présent contrat, les parties tenteront un règlement à l'amiable

En cas d'échec de règlement amiable, le litige sera soumis au tribunal compétent

Alger le

Le Cocontractant

Le Contractant

Nom & prénom

Nom & prénom

Signature

Signature

## SOUSSION

Etablie en application des dispositions de l'article Décret présidentiel N° 10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés Publics

Je soussigné :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Agissant au nom et pour le compte de : \_\_\_\_\_

Inscrit au registre de commerce : \_\_\_\_\_

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations à exécuter :

Remets, revêtu de ma signature, un bordereau des prix et un devis estimatif établi conformément aux cadres figurant au dossier de cahier des charges.

Me soumet et m'engage envers l'Université d'Alger -

Pour exécuter les travaux de : \_\_\_\_\_  
conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : \_\_\_\_\_ en TTC

L'Université d'Alger se libérera des sommes dues, par elle, en faisant donner crédit au compte bancaire au nom de \_\_\_\_\_ .N° \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de l'Entreprise, que ladite entreprise ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur et les dispositions de l'ordonnance 03.03. du 19.07.2003 relative à la concurrence.

Fait à,  
Nom, Qualité,  
Signature et Timbre humide

## DECLARATION A SOUSCRIRE

Etablie en application des dispositions portant réglementation des marchés Publics

- 1.-Dénomination de la société : \_\_\_\_\_
  - 2.-Adresse du siège social : \_\_\_\_\_
  - 3.-Forme juridique de l'entreprise : \_\_\_\_\_
  - 4.-Montant du capital social : \_\_\_\_\_
  - 5.-Numéro et date d'inscription au registre de commerce : \_\_\_\_\_
  - 6.-Wilaya ou seront exécutées les prestations faisant l'objet du marché : \_\_\_\_\_
  - 7.-Nom , Prénom, date et lieu de naissance, et nationalité du ou des responsables statutaires et des personnes ayant qualités pour engager l'entreprise à l'occasion du marché :  
Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_
  - 8.-Existe t-il des privilèges et nantissements inscrits à l'encontre de l'entreprise au greffe du tribunal, section commerciale ?
  - 9.-L'entreprise est-elle en Etat de liquidation ou règlement judiciaire ?
  - 10.-Le déclarant atteste que la société n'est pas en Etat de faillite : \_\_\_\_\_  
Le déclarant a t-il été condamné en application de la législation en vigueur relative à la répression des infractions économiques et de l'ordonnance n° 03.03.du 19.07.2003 relative à la concurrence  
Dans l'affirmative :  
a.- Dans le jugement déclaratif de liquidation judiciaire ou de règlement judiciaire  
b.- Dans quelles conditions l'entreprise est-elle autorisée à poursuivre son activité . Indiqué le Nom et l'adresse du liquidateur ou de l'administration au règlement judiciaire
  - 11.- Le déclarant atteste que la société n'est pas en état de faillite.
  - 12.-Nom, Prénom, date et lieu de naissance et nationalité du signataire de la déclaration  
Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_
- J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts de l'entreprise, que ladite entreprise ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation en vigueur.  
Je certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 08/06/66, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à,

Nom, Qualité,

Signature et Timbre humide